

Compte rendu du conseil de l'école doctorale Galilée

Vendredi 27 novembre 2020

Membres du conseil de l'école doctorale présents :

Pasaline ADONAI ; Safaa AL ALI ; Anne AMY-KLEIN ; Olivier BODINI ; Marie-Christophe BOISSIER ; Khaled HASSOUNI ; Dominique LEDOUX ; Madja-Lyna MEBREK ; Nesrine MOUHOUBI ; Francis NIER ; Heiko RÖDEL ; Philippe SAVARIN ; Nadine VARIN-BLANK ; Dominique VREL ; Roberto WOLFER-CALVO.

Membres du conseil de l'école doctorale représentés :

Yueyen HU représenté par Francis NIER ; Anissa MOKRAOUI représentée par Dominique LEDOUX.

Invités permanents du conseil de l'école doctorale présents :

Ana FARTO, gestionnaire de l'école doctorale

9h30 en présentiel, Amphi Euler

Ordre du jour :

1. Election du nouveau directeur de l'école doctorale
 - Auditions des candidats par ordre alphabétique :
 - A) Olivier Bodini/Natacha Bessis à 10H00
 - B) Frédéric Chaubet/Philippe Ratajczac à 10H40
 - Vote à bulletin secret
2. Approbation du compte-rendu du conseil de l'ED du 18 mars 2020
3. Discussion sur le renouvellement des personnalités extérieures du conseil et remplacement d'Ana Farto au titre de représentant des personnels BIATSS
4. Application du statut de co-encadrant pour les personnels non USPN
5. Bilan de la direction de l'ED sur la mandature 2016-2020
6. Questions diverses

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 9h50

1. Election du nouveau directeur de l'école doctorale

Dominique LEDOUX rappelle que sa démission a été envoyée au Président de l'Université et aux membres du conseil en juillet 2019. Suite au contexte sanitaire, cette élection a dû être reportée.

Il informe le conseil du dépôt de deux candidatures au BRED. Les membres du conseil ont reçu les CV, professions de foi et actes de candidature. Chaque candidat interviendra durant dix minutes puis des questions pourront être posées par les membres du conseil pendant trente minutes.

Dominique LEDOUX fait une présentation des deux candidats avant leur intervention :

1^{er} candidat :

Olivier BODINI, Professeur d'Informatique au laboratoire LIPN à l'Institut Galilée candidate en tant que directeur de l'Ecole doctorale. Il en est actuellement directeur adjoint. Il nommera, s'il est élu, Natacha BESSIS, Professeure de Biologie au LI2P à UFR SMBH en tant que directrice adjointe. Cette candidature conjointe vient de deux pôles distincts (Math-Stic et Biomédical) et permet une présence sur les deux campus.

2^{ème} candidat :

Frédéric CHAUBET, Professeur de Chimie (section CNU 32^{ème}) au LVTS, ancien directeur de l'école doctorale mono disciplinaire MTCI, candidate en tant que directeur de l'Ecole doctorale, Il nommera, s'il est élu, Philippe RATAJCZAC, chargé de recherche à l'INSERM au laboratoire MASCOT, en tant que directeur adjoint. Tous deux viennent du pôle biomédical.

Une discussion s'engage avant l'audition des candidats.

Francis NIER souhaite aborder un point énoncé dans la candidature de Frédéric CHAUBET : le conseil des doctorants. Est-il pertinent d'ajouter encore un conseil ?

Dominique LEDOUX précise que l'investissement des élus doctorants a été renforcé durant son mandat. Ils participent aux réunions concernant la vie de l'école et aux conseils restreints tous les trimestres. Le conseil des doctorants ne pourra être qu'un organe consultatif. Il regrette l'absence d'investissement des doctorants dans les associations.

Les élus doctorants corroborent les propos de Dominique LEDOUX.

Marie-Christophe BOISSIER remercie Dominique LEDOUX pour le travail accompli au sein de cette école. Le conseil des doctorants ne semble pas être pertinent.

Dominique VREL indique que les laboratoires demandent aux doctorants d'interagir entre eux.

Dominique LEDOUX propose d'accueillir successivement les candidats par ordre alphabétique, puis le conseil procédera au vote pour élire le nouveau directeur de l'école doctorale. Les candidats au mandat de directeur adjoint sont membres invités pour ce conseil.

Audition des candidats

10H10 : Audition d'Olivier BODINI :

Mandature en tant que directeur adjoint :

- Refonte complète du site internet de l'ED pour une meilleure visibilité et consultable en 2 langues (français/anglais)
- Mise en place de la journée « Une vision transversale des sciences », dont il a été le concepteur. L'objectif de ce colloque est de montrer les synergies qui peuvent naître des travaux à l'interface de plusieurs disciplines
- Mise en place du comité de suivi
- Consultation des élus doctorants
- Poursuivre la démarche qualité. Ce label qualité ISO 9001, certifié par le bureau VERITAS, permet d'optimiser un système de management de la qualité. Pascaline ADONAÏ et Christine FERNANDEZ seront chargées du renouvellement de ce label

Points à améliorer :

- Absence de référent DSI dédié à la plateforme dématérialisée des inscriptions des doctorants. Il est impératif que cette plateforme soit entretenue et améliorée
- Mettre en place une auto-évaluation de l'ED sous forme de questionnaire adressé aux doctorants (recommandation dans le rapport HCERES)
- Faire participer au conseil de l'ED d'autres directeurs d'ED (1 fois par an)

Nouvelles propositions vie de l'école doctorale :

Les ED de l'USPN ont obtenu un local qui se trouve au bâtiment de la présidence, AP 316 : « La maison des doctorants ». Cette demande était portée lors de l'évaluation HCERES.

La soutenance de thèse est un moment important dans la vie du doctorant, il faudra obtenir une belle salle des thèses, accessible et disponible.

Francis NIER pense qu'il ne doit pas être imposé une seule salle pour les soutenances.

Olivier BODINI précise qu'il ne s'agit pas d'imposer une même salle de thèse pour toutes les soutenances mais de trouver une solution pour que ces dernières se fassent dans de bonnes conditions. A l'heure actuelle, il existe une seule salle des thèses qui se trouve à l'IUT de Villetaneuse. Les deux ED (Galilée et Erasme) se partagent cette salle pour environ 120 soutenances par an.

Le collège des ED USPC proposait une cérémonie symbolique de remise de diplômes du doctorat. Olivier BODINI souhaite la mettre en place au sein de l'USPN.

Francis NIER demande si la cérémonie de diplôme sera obligatoire. Après la soutenance, les docteurs ont d'autres priorités et il y aura forcément des problèmes géographiques.

Philippe SAVARIN approuve ce projet et sa valeur ajoutée pour la vie de l'école.

Le catalogue de la formation doctorale commun aux deux ED (Erasme et Galilée) a totalement été refondu. Il faut poursuivre ce chantier.

Le CFDip a des moyens conséquents pour assurer des formations intégralement en anglais.

L'expérimentation animale coûte extrêmement cher et il existe actuellement une seule animalerie. Olivier BODINI souhaite mettre en place cette formation au sein même de l'université et rendre cette formation payante aux doctorants extérieurs à l'école doctorale.

Natacha BESSIS ajoute que l'argent récolté permettra de financer d'autres formations.

Nadine VARIN-BLANK fait remarquer que les formations multidisciplinaires ne sont pas toujours exploitables. Les post-doc n'ont pas acquis ces compétences. Il faut mettre en place des appels d'offres pluridisciplinaires.

Olivier BODINI précise qu'il existe 4 formations à la culture élargie, ce sont des formations à l'interface. Il existe aussi actuellement une allocation commune LAGA/LIPN.

11H00 : Audition de Frédéric CHAUBET

Frédéric CHAUBET informe le conseil que son programme nécessite des moyens humains et matériels adaptés. Il comporte 3 points : la mise à niveau de ces moyens, la vie de l'école et le maintien d'une formation doctorale complète et équilibrée, en phase avec les contraintes des laboratoires. Ces points se feront mis en place en 3 phases : à court terme, à moyen terme et à long terme.

1. Mise à niveau de moyens humains pour assurer les missions dévolues à l'école doctorale

- Pérennisation d'un assistant dédié uniquement à l'école doctorale
- Moyens humain et matériel pour le fonctionnement du Collège des ED
- Mise en place d'un guichet des doctorants sur les deux site (Villetaneuse et Bobigny).

2. Vie de l'Ecole

- Création du conseil des doctorants. Il faut associer pleinement les doctorants à la vie et au développement de l'école. Ce conseil n'est pas une association
- Mise en place effective d'un réseau de docteurs (ALUMNI)

3. Maintenir une formation doctorale complète et équilibrée en phase avec les contraintes des laboratoires

Améliorer la communication interne et externe de l'école afin de répondre aux besoins et attentes des encadrants et des laboratoires (formations, contrats doctoraux...)

Ces points seront mis en place en 3 phases :

1. A court terme

- Réalisation d'un bilan COVID sur la situation des doctorants (financière, psychologique, sanitaire...)
- Organisation de la journée de l'ED 2021 avec étalement et usage de Webinar
- Avancer le calendrier de l'organisation des concours d'attribution des contrats doctoraux afin d'attirer les meilleurs doctorants
- Communiquer plus largement, rapidement et efficacement avec les doctorants/laboratoires/encadrants

2. A moyen terme

- Mise en place d'un guichet des doctorants à l'UFR SMBH et à l'Institut Galilée
- Sondage auprès des encadrants
- Mise en place du conseil des doctorants
- Communication interne de l'ED : mise en place d'une newsletter pour une meilleure visibilité des actions de l'école
- Communication externe de l'ED et du CED : partager avec les partenaires franciliens/européens/autres
- Réactiver en interne « Ma thèse en 180s ».

3. A long terme

- Rapport HCERES 2022
- Augmenter de + 1 le nombre de contrats doctoraux pluridisciplinaires (2)

Khaled HASSOUNI demande s'il a connaissance de la gestion d'une école doctorale.

Frédéric CHAUBET précise qu'il était ancien directeur de l'école doctorale MTCl.

Francis NIER confirme le manque criant de moyens matériel et humain et le non remplacement en cas d'absences longues. Quel levier sera utilisé pour obtenir plus de moyens ?

Frédéric CHAUBET indique qu'une école doctorale ne peut fonctionner sans ces moyens et il faudra les obtenir auprès de la présidence.

Marie-Christophe BOISSIER signale que le conseil des doctorants n'est pas prévu par les textes réglementaires. Ce conseil ajoute une couche supplémentaire dans un système déjà complexe, sauf si la demande émane des doctorants. Si ce conseil est mis en place, cela implique une convocation aux conseils, des comptes rendus, sa diffusion....

Concernant ALUMNI, l'université la développe actuellement.

Les candidats ayant successivement présenté leur candidature et répondu aux questions des membres du conseil, il est procédé au vote à bulletin secret afin d'élire le nouveau directeur de l'Ecole Doctorale. Celui-ci sera libre ensuite de constituer son équipe de direction.

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre d'électeurs inscrits : 24
- Nombre d'émargements : 17
- Nombre d'enveloppes trouvés dans l'urne : 17
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins vides : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 16

Ont obtenu :

- Olivier BODINI : 16 voix
- Frédéric CHAUBET : 00 voix

Olivier BODINI est élu directeur de l'Ecole doctorale Galilée.

Pour sa nomination, son nom sera présenté à la Commission Recherche du CAc du 15 décembre 2020 puis au Président de l'Université USPN, habilité à valider cette nouvelle direction.
Dans l'attente de cette nomination, Dominique LEDOUX assurera l'intérim.

2. Approbation du compte-rendu du conseil de l'ED du 18 mars 2019

Le compte-rendu du conseil de l'école doctorale du 18 mars 2020 est approuvé l'unanimité.

3. Discussion sur le renouvellement des personnalités extérieures du conseil et remplacement de Madame Ana Farto, au titre de représentant des personnels BIATSS

Renouvellement personnalités extérieures du conseil ED :

Conformément à l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, notamment son article 9, les membres extérieurs à l'école doctorale sont choisis parmi les personnalités qualifiées, dans les domaines scientifiques et dans les secteurs socio-économiques concernés.

Quatre des six membres actuels ont donné leur accord pour être remplacés :

Pierre DUHAMEL (Directeur de recherche CNRS, SUPELEC, ENS Cachan - pôle Math-Info-STIC),
Paul-Henri GUERING (Directeur de département Recherche, Saint-Gobain- pôle Physique Matériaux,
Marc PORCHERON (Ingénieur de recherche, R&D EDF - pôle Math-Info-STIC),
Alain TROUVE (Directeur de département Recherche, Saint-Gobain - pôle Physique Matériaux).

Il est proposé de voter les 3 personnalités extérieures ci-dessous :

1) Mohamed HIBTI a donné son accord pour remplacer Marc PORCHERON :

- doctorat en Mathématiques appliquées
- chercheur-expert à la R&D d'EDF
- collaboration avec le LIPN et co-encadrant de thèse CIFRE
- pôle Math-Info-STIC

2) Gilles GREGOIRE a donné son accord pour remplacer Paul Henri GUERING

- directeur de recherche CNRS à l'ISMO (Saclay)
- ancien membre du LPL
- pôle Physique Matériaux

3) Frédéric LE ROUX a donné son accord pour remplacer Alain TROUVE :

- Mathématicien
- Membre de la FSMP
- pôle Math-Info-STIC

Le conseil vote à l'unanimité la proposition des trois personnalités extérieures.

Christophe LAUX (Professeur, Ecole Centrale Paris- pôle Physique Matériaux) et Isabelle TERRASSE (Directrice scientifique EADS) ont été contactés mais pas de réponse à ce jour. Leurs remplaçants doivent appartenir au pôle « Biomédical ».

Remplacement de Madame Ana Farto, au titre de représentant des personnels BIATSS :

Ana FARTO a démissionné au titre de représentant des personnels BIATSS. Elle est déjà assistante administrative de l'école doctorale et souhaite que son vote soit un vote utile. Elle précise que ses fonctions ne sont pas compatibles avec celles du mandat de membre du conseil (avec droit de vote). Ana FARTO sera membre du conseil en tant qu'invité permanent.

Khaled HASSOUNI propose que ce membre BIATSS soit issu d'un laboratoire.

Pascaline ADONAI informe le conseil de son souhait de démissionner.

Dominique LEDOUX est étonné de cette demande et ne pas avoir été informé au préalable. Il demande que la procédure soit respectée en actant sa demande officiellement.

4. Application du statut de co-encadrant pour les personnels non USPN

Il a été proposé qu'un doctorant ait un co-encadrant extérieur à l'USPN. Dominique LEDOUX ne peut prendre en l'état cette demande. Une demande de motivation doit être transmise à la Commission Recherche du CAC, qui prendra in fine la décision.

5. Bilan de la direction de l'ED sur la mandature 2016-2020

Dominique LEDOUX fait le bilan de sa mandature au sein de l'Ecole doctorale Galilée. Ce bilan est annexé au compte-rendu.

Les membres du conseil demandent à Dominique LEDOUX l'historique de ses mandats.

Dominique LEDOUX a été directeur adjoint en 2012, durant la mandature de Vincent LORENT, directeur de l'Ecole Doctorale Galilée, puis il a assuré l'intérim en 2013.

Vice-Président de la Commission Recherche du CAC de 2014 à 2016.

Directeur de l'Ecole Doctorale Galilée de 2016 à aujourd'hui.

Les membres du conseil de l'Ecole Doctorale applaudissent et remercient chaleureusement Dominique LEDOUX pour l'investissement, sa disponibilité et la visibilité qu'il a apporté à cette école.

6. Questions diverses

Aucune question diverse.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est levé 13h30.

L'utilisation du genre masculin est purement formelle et indique aussi bien le genre féminin que masculin

**BILAN ECOLE DOCTORALE GALILEE
2016-2020**

Conseil ED du 27/11/2020

1) Inscriptions en 1^{ère} année

Laboratoire	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Total	66	63	67	62	54
ASIH/SIMHEL	2	1	1	1	2
MASCOT	1	2	1	3	3
CSPBAT	4	4	3	5	2
IBHGC	0	0	0	1	0
EREN	5	2	2	3	4
H&P	3	1	1	1	1
IAME	0	0	1	1	1
LEEC	2	2	0	2	1
LI2P	1	1	3	1	1
LIMICS	0	2	1	1	1
LVTS	7	4	4	4	0
URB2I	0	4	1	2	0
LPL	5	6	6	7	5
LSPM	12	9	11	9	12
LAGA	12	8	12	11	8
LIPN	7	11	17	8	11
L2TI	5	6	3	2	2

2) Soutenances

Nombre de soutenances par an (année civile)

	2016	2017	2018	2019 (incomplet)
Total	58	44	60	31
Pôle Physique- Matériaux	13	13	13	6
Pôle Biomédical	26	15	21	10
Pôle Math-Info	19	16	26	15

Durée moyenne des thèses (nombre de mois)

	Math-Info	Physique Matériaux	Biomédical
2016	41,1	44,5	44,1
2017	43	44,8	42
2018	43,1	40,8	42,4

3) Financement des doctorants

Allocations doctorales USPN

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Math-STIC	10	9	11	10	10
Physique- Matériaux	7,5	8,5	6	7	7,5
Biomédical	8	8	8,5	9,5	9
Bourse au mérite	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Total	26	26	26	27	27

Types de financements (primo inscrits)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Allocations doctorales USPN	39%	41%	38%	43%	50%
Labex, DIM, ENS	12%	13%	16%	17%	16%
Cotutelle	15%	9%	22%	11%	4%
Salarié (IG, médecins)	14%	11%	14%	14%	11%
ANR	11%	5%	2%	8%	9%
CIFRE	1%	5%	5%	5%	8%
Autres	8%	16%	3%	2%	2%

5) Actions menées liées au fonctionnement de l'ED

- Mise en place des dispositions liées à l'arrêté ministériel (2016)
 - Comité de suivi du doctorant (voté par le conseil en 2017)
 - Règlement intérieur de l'ED (voté par le conseil puis la CR 2017)
- Création d'un nouveau site Web de l'ED : version française (2017) et version anglaise (2018)
- Lancement et amélioration au jour le jour de la plateforme d'inscription en ligne des doctorants

- **Labellisation ISO 9001** de l'ED obtenue novembre 2020 (BRED et Erasme)
- Membre du **Collège des écoles doctorales** de USPC (fin décembre 2019)
puis du collège des Ecole doctorale USPN (création en 2020)
- Refonte complète en 2019 de **l'offre de formation doctorale** en lien avec ED Erasme.
 - Formations pilotées par ED-USPN (majeur)
 - Formation CFDIP-Université de Paris (quota inscription) (mineur)
- Création « **maison des doctorants** » au 2^{ème} étage de la présidence
 - changement de localisation du secrétariat de l'ED Galilée (et Erasme)

6) Actions menées à destination des doctorants

- Institutionnalisation de la journée **délocalisée** de rentrée des doctorants primo-inscrits (Auvers-sur-Oise depuis 2017)
- Mise en place d'une **réunion d'information** pour doctorants 2^{ème} année (octobre): rappel des échéances à venir et échange avec la direction de l'ED
- **Réunion de travail trimestrielle** avec les représentants des doctorants
- Création d'un appel d'offre pour promouvoir la **mobilité internationale** des doctorants : séjour max 4 semaines dans un laboratoire étranger (budget de 10.000€)

- Maintien de **l'aide financière** pour les missions des doctorants : participation à des congrès/colloques/école d'été (budget 20.000€)
- Maintien du dispositif « bourse au mérite » (1/2 allocation doctorale). Une dizaine de nouveaux doctorants bénéficiaires par an (3 ans)
- Création d'une journée scientifique dans le but de **promouvoir l'interdisciplinarité** : « Une vision transversale des sciences » à l'Institut Henri Poincaré (3^{ème} édition en 2020)
- **Journée scientifique** annuelle de l'ED (juin) : présentation orale des doctorants de 2^{ème} année + 2 conférences scientifiques

- Edition d'un **livret** des doctorants (primo-inscrit) version française et anglaise
- Edition d'un **guide pratique** « Bienvenue en France et à USPN » à destination des doctorants étrangers (version française et anglaise)
- Lancement en juin 2020 d'une **enquête de satisfaction** auprès des doctorants : réalisation d'un questionnaire, envoi du questionnaire et traitement des données par l'OVE
- Création page Facebook et LinkedIn (peu actif)

7) Evaluation HCERES

- Comité de visite HCERES (mars 2018)
- Reconstitution de l'ED en tant que **qu'ED pluridisciplinaire de site (USPN)**
- Extrait du rapport HCERES :
 - ✓ L'ED *Sciences, Technologies, Santé – Galilée* assure toutes les missions attendues d'une école doctorale
 - ✓ **Points forts**
 - Le volontarisme et l'investissement notables de la nouvelle équipe de direction.
 - L'atout et la richesse incontestables de l'interdisciplinarité.
 - L'offre de formation très complète et parfaitement adaptée.
 - Une bonne gestion de l'enveloppe budgétaire avec des choix pertinents (compléments de bourses, soutien à la mobilité internationale).
 - Une bonne gestion des contrats doctoraux.
 - Le site internet de l'ED complet et avec une mise à jour fréquente.

✓ Points faibles

- *Le nombre de doctorants en baisse conséquente.*
 - vrai entre 2011 (258) et 2016 (201), stabilisé depuis 2016 autour de 220
- *Le dispositif de suivi de l'insertion professionnelle des docteurs nettement perfectible.*
 - Enquête IpDoc docteurs prise en charge par l'OVE USPN en lien avec le ministère
 - données fiabilisées pour la prochaine évaluation
- *L'absence de procédure d'autoévaluation formalisée.*
 - Labélisation ISO 9001 de l'ED obtenue
 - Enquête de « satisfaction » auprès des doctorants
- *Le manque de sentiment d'appartenance à l'ED de la part des doctorants.*
 - Difficile à mettre en place au regard de la pluridisciplinarité de l'ED
 - Manque une association des doctorants